

## GRILLE DE TARIFICATION (PRÉSENCES PRÉVUES)

La tarification est déterminée par le conseil d'administration du Centre de services scolaire et est fournie à titre de référence.

<b>Fréquentation régulière</b> au moins 2 périodes par jour, et ce, minimum 3 jours par semaine	Maximum 8,50 \$ <sup>1</sup> par jour
<b>Fréquentation sporadique</b> matin ET/OU midi ET/OU fin de journée	4,00\$/heure Maximum 20,00 \$ par jour
<b>Journée pédagogique</b> (tous les élèves)	10,00\$ par jour
<b>Demi-journée pédagogique</b> (tous les élèves)	10,00\$ par jour
<b>Journée hors calendrier scolaire</b>	Maximum de 15,00 \$ par jour
<b>Semaine de relâche</b> (tous les élèves)	10,00\$ par jour pour tous les services de garde
<b>Élève HDAA pour la période du midi</b> (élève qui bénéficie d'un service dans une autre école que son école d'origine)	2,00\$/midi
<b>Élève en anglais intensif pour la période du midi</b>	6,00\$/midi
<b>Élève en parascolaire pour la période du midi</b>	4,00\$/heure (minimum 1 heure)
<b>Frais d'inscription annuels</b>	Aucun
<b>Pénalité pour retard en fin de journée</b>	5,00 \$ par bloc de 15 minutes
<b>Pénalité pour retard de paiement</b>	Modalités établies pour l'ensemble des services
<b>Activités et sorties</b> (tous les élèves)	Coût réel des activités
<b>Chèque sans provision</b>	Des frais de 10,00\$ seront appliqués pour tout chèque retourné (sans provision ou autre) et le paiement sera alors exigé en argent comptant

<sup>1</sup> Ce montant sera indexé par le MEES le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.